

## Bonne pratique de la gouvernance locale

# Les 351 communes en compétition

Le siège de l'Association des municipalités du Burkina (AMBF) a servi de cadre au lancement de la compétition pour l'excellence dans la gouvernance locale (COPEGOL), le jeudi 7 août 2008. Sous l'initiative de la Banque mondiale, cette compétition vise à encourager les bonnes pratiques de la gouvernance locale dans l'ensemble des 351 communes urbaines et rurales du pays.

■ Kader Traoré &  
Paténéma Oumar Ouédraogo  
(Stagiaire)

C'est parti pour la première édition de la compétition pour l'excellence dans la gouvernance locale (COPEGOL). Placée sous le thème «*Découvrir et encourager les bonnes pratiques dans la gouvernance locale*», cette compétition bénéficie du soutien et de la coordination de la Banque mondiale et de l'AMBF. Ce sera une occasion pour les 49 communes urbaines et les 302 communes rurales de mettre en valeur leur mode de gestion communale. Elles ont jusqu'au 30 septembre 2008 pour faire valoir leurs capacités en termes de bonne

Ph. Lambert O.



Les maires et représentants des 351 communes du pays ont jusqu'au 30 septembre pour déposer leur dossier de candidature

Ouattara, en mettant en lumière les pratiques remarquables de gouvernance au niveau local, et en récompensant les communes qui en sont à l'origine, la COPEGOL veut stimuler la créativité, le mérite et les efforts des maires et des conseillers municipaux. Le ministre Ouattara estime que c'est en incitant ces collectivités locales à une gestion transparente, participative et responsable de leurs affaires que la décentralisation aura tout son sens. C'est la raison pour laquelle il prône une large diffusion des meilleures pratiques retenues afin qu'elles fassent école.

Pour mémoire, la COPEGOL est le fruit d'un projet de la Banque mondiale visant à améliorer la transparence et la

gouvernance.

Mais qu'est-ce que la bonne pratique de gouvernance locale ?

Selon Célestin Bado, représentant la Banque mondiale, au cœur de la bonne pratique se trouve le souci d'améliorer le fonctionnement de la commune afin que le développement et le bien-être soient au service des populations. Pour lui, en effet, de telles pratiques peuvent se manifester dans plusieurs domaines de prises de décision comme la planification, la budgétisation, la prestation de services, la passation de marchés et le suivi-évaluation.

Les bonnes pratiques qui seront primées en décembre prochain par le COPEGOL seront celles qui, de

manière créative, permettent d'accroître la transparence, le niveau de participation citoyenne et/ou la redevabilité de ces processus. Les solutions inventives pourront servir d'exemples à d'autres communes urbaines ou rurales confrontées à des difficultés similaires.

Le représentant de la Banque mondiale soutiendra, par ailleurs, que cette approche permet de profiter des initiatives nées localement et déjà expérimentées sur le terrain pour renforcer les politiques nationales telles que la décentralisation.

En effet, on se souvient qu'après la première génération des 33 communes urbaines en 1995, l'on est passé à 49 en

2000, puis à 351 à la faveur des élections municipales d'avril 2006 marquées par communalisation.

« Cette compétition pour l'excellence dans la gouvernance locale vient à point nommé, en ce sens qu'elle va permettre aux collectivités locales de s'appliquer conséquemment dans leurs pratiques de gestion au quotidien », a précisé Simon Compaoré, président de l'AMBF.

Pour le ministre délégué chargé des Collectivités locales, Soungalo

redevabilité des autorités locales en Afrique francophone. Elle est la réponse directe aux recommandations émises au cours d'une rencontre entre le Burkina Faso, la Guinée et le Rwanda.

Ces trois pays ont constamment rappelé la nécessité de concevoir une approche plus concrète pour améliorer la gouvernance locale. Comme pour reprendre les termes du président de l'AMBF : « On n'administre bien que de près » ■



Ph. Lambert O.



Le ministre Soungalo Ouattara s'est réjoui de l'organisation de ce concours

Célestin Bado, représentant la Banque mondiale

## Critères d'éligibilité

La COPEGOL est ouverte aux 302 communes rurales et aux 49 communes urbaines du Burkina Faso.

La pratique soumise doit concerner exclusivement un des six domaines de prise de décision (Planification ; budgétisation ; prestation de service ; passation de marchés ; audit ; suivi et évaluation).

La pratique doit avoir été mise en œuvre pendant au moins six mois avant l'expiration du délai de soumission et elle doit avoir les résultats significatifs et vérifiables.

## Calendrier du concours de la COPEGOL

30 septembre 2008 : fin de délai des soumissions

1er au 31 octobre 2008 : examen des soumissions ; sélection des 12 meilleures pratiques

1er au 24 novembre 2008 : visite et vérification dans les 12 localités sélectionnées ; sélection de 6 lauréats (4 communes rurales et 2 communes urbaines)

Décembre 2008 : cérémonie de récompense COPEGOL 2008